## Côté transports absurdes, il y a bien pire que Nestlé

➤ A propos de la question des boues d'épuration et du «Prix des transports absurdes» décerné à Nestlé Waters (24 heures du 10 février et du 7 octobre 2003):

En lisant l'article en question, je n'ai pu m'empêcher de faire le parallèle avec une situation qui pourrait bien faire l'objet du prochain «Prix

des transports absurdes»

En effet, d'ici à trois ans, toutes les boues des stations d'épuration devront être incinérées, car l'interdiction de leur épandage en agriculture

entrera en vigueur en 2006.

Comme les stations d'épuration ne sont pas équipées d'incinérateur, il va falloir transporter ces boues par la route jusqu'à une usine d'incinération, lesquelles sont rares dans le canton. Pour le seul canton de Vaud, cela se traduira par le transport — sur des centaines de milliers de kilomètres — de dizaines de milliers de tonnes d'un produit composé en moyenne de 95% ...d'eau (dans un premier temps, et ensuite de 75% d'eau après une déshydratation mécanique pour rendre les boues incinérables). Tout cela sous l'égide du canton.

Extrapolez au niveau du territoire suisse et vous avez une idée des conséquences écologiques et financières pour le citoyen. Depuis plusieurs mois, pour lutter contre cette absurdité, une alternative connue du canton est proposée aux stations d'épuration. Simple, efficace, écologique, économiquement raisonnable et s'inscrivant dans une démarche durable, cette solution permet de contrer ce concept qui va en-

voyer sur la route des dizaines de milliers de camions.

A l'heure où l'on perce dans nos montagnes, à coups de milliards, des tunnels pour uniquement faire passer des trains chargés de camions pour soulager les axes routiers, on ne peut rester sans réaction devant cette situation. Même si la solution préconisée n'est pas applicable à tous les cas, un grand nombre de stations peuvent l'appliquer. J'ose espérer que l'on saura trouver une approche raisonnable de ce problème alors que, chaque jour, la situation financière du canton et des communes se dégrade.

Didler Vignati, municipal, Pampigny

244' 23 octobre 2003